



COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 31 juillet 2021

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 20/07/2021
Présents : 8	<i>L'an deux mille vingt-et-un et le trente-et-un juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER</i>
Votants: 11	Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Marc VALLVE, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS
Pour: 11	Représentés: Delphine BIJARD par Michel SABATIER, Amandine RAUZY par Nicolas CONNORD, André FUSILLO par Eveline AUTHIÉ
Contre: 0	Excusés:
Abstentions: 0	Absents:
	Secrétaire de séance:

Objet: Frais de scolarité MONTFERRIER année 2020/2021 Délibération n°: DE_2021_024

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la proposition de convention établie par la commune de Montferrier en vue de la répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes. La participation de la commune s'établit à 1 000€ par enfant pour l'année 2020/2021. Ce qui fait un total de 4 000 € de participation.

Liste des enfants scolarisés à Montferrier

NOM & PRENOM	SECTION	MONTANT
ALLABERT Simon	CM1	1 000.00 euros
ARABEYRE Typhaine	CM1	1 000.00 euros
BOSSUET Léa	CE2	1 000.00 euros
CHABRAND BINOT Loiza	CE2	1 000.00 euros
TOTAL		4 000.00 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

Mandate M le Maire pour signer la convention
et **Engager** les dépenses y afférent.

RE Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Commune de Roquefixade Date de réception de l'AR: 06/08/2021 Date de l'AR d'annulation: 10/08/2021

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les

Le Maire, Michel SABATIER



Annulé

RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/08/2021 009-210802490-20210731-DE_2021_024-DE
Date de l'AR d'annulation: 10/08/2021